PRISE DE POSITION

Le passé, le présent et le futur plaident pour le non

Le recours aux catégories du passé, du présent et du futur constitue une bonne approche pour argumenter en faveur du maintien du Jura bernois au sein du canton de Berne.

Le passé. Le Jura bernois est la partie méridionale de l'Ancien Evêché de Bâle qui, dès le 13e siècle, établit des liens importants avec Berne au travers de pactes d'assistance mutuelle.

Bienne, qui exerce son influence sur l'Erguël, conclut un traité de combourgeoisie avec Berne en 1353, La Neuveville en 1388 et Moutier en 1486.

Le territoire qui correspond presque exactement au Jura bernois actuel constitue très tôt la partie helvétique de l'Evêché. Le versant nord de l'Evêché relève du Saint-Empire romain germanique.

Contrairement au nord, le sud embrasse la foi réformée dès 1528. En dépit d'une forte régression de la pratique religieuse, la mentalité collective du Jura bernois continue à s'abreuver de ce qu'il reste de sève du protestantisme des origines.

Les différences entre le nord et le sud ont subsisté durant tous les 19e et 20e siècles. Ce sont bien ces clivages historiques qui rendent compte de la volonté du Nord de créer un canton en 1974 et de celle du Sud de rester dans le giron bernois.

Le présent. La situation économique du Jura bernois est aujourd'hui plus favorable que celle du canton du Jura. Une récente étude du Credit Suisse classe le Jura bernois au 86e rang des 110 régions de la Suisse quant à l'attractrivité économique, devant le canton du Jura qui pointe au 101e et dernier rang pour ce qui est des cantons.

Dans le Jura bernois, la charge fiscale des personnes physiques et le taux de chômage sont sensiblement plus bas que dans le canton du Jura.

Dans une étude consacrée en avril 2013 aux finances cantonales, le professeur Nils Soguel affirme que les cantons peuvent envisager le futur avec confiance, sauf Genève, le Jura «à la santé financière fragile» et Neuchâtel.

Il est difficile aujourd'hui de concevoir un canton fort qui ne serait pas pourvu d'infrastructures importantes.

Par ailleurs, le canton du Jura, dans un présent quasi éternel, est tourné vers Bâle alors que le Jura bernois l'est vers Bienne, Berne, le Plateau suisse et la Suisse romande.

Le futur. Les processus de centralisation et le développement des moyens de communication posent le problème de la masse critique avec acuité.

Il est difficile aujourd'hui de concevoir un canton fort qui ne serait pas pourvu d'infrastructures importantes. Les grandes agglomérations exercent une puissante attraction alors que les périphéries sont toujours plus marginalisées. La Confédération a déjà intégré ces phénomènes en subdivisant notre pays en sept macrorégions.

Ces bouleversements interrogent le fédéralisme et s'imposent comme une évidence fondamentale. Ce contexte discrédite l'idée d'une nouvelle entité de 120 000 habitants formée du canton du Jura et du Jura bernois. L'addition de deux petitesses ne fait pas encore une grandeur.

A n'en pas douter, le passé, le présent et le futur doivent inciter le Jura bernois à dire non à la séparation d'avec un canton d'un million d'habitants afin de préserver son identité et ses intérêts. **JEAN-PIERRE GRABER, COPRÉSIDENT NOTRE JURA BERNOIS**

COURRIER DES LECTEURS

24 NOVEMBRE

La fable de l'âne et du mouton

Voilà 40 ans que je me pose la même question: comment faire boire un âne qui n'a pas soif ou faire comprendre à un annexionniste que le Jura-Nord n'est pas notre patrie?

J'avoue perdre mon latin en lisant les absurdités de Construire ensemble. Tout d'abord, ils n'ont toujours pas compris en 60 ans que nous sommes bernois de cœur et de raison. Que nous sommes libres et sous le joug de personne. Entre parenthèses (ce qui, je l'avoue, peut les choquer, eux qui vivent constamment la dictature du PDC), non, Mesdames et Messieurs les immigrés du Mouvement autonomiste jurassien, nous ne sommes pas réduits au silence par les tortures bernoises, encore moins valets ou vendus! Nous sommes juste respectueux de nos origines, de notre patrie, du pays que l'on aime.

Arrêtez de nous plaindre, c'est vous qui êtes à plaindre! Sinon, pourquoi vouloir annexer un peuple qui ne vous demande rien? Plus loin, vous, loups incendiaires, devenus le temps du vote, moutons en signant une charte (qui ne concerne que vos déprédations passées), osez écrire que sans un oui le 24 novembre, le problème jurassien perdurera…

C'est totalement contraire au processus en cours, une insulte aux citoyens du Jura bernois! Chassez le naturel, il revient au galop! Mais, cette fois, nous, Bernois, nous le savons! Enfin, comparer le salaire d'un député jurassien, quatre fois plus petit que celui d'un élu bernois, frise le ridicule: quinze fois moins d'habitants chez vous que chez nous et juste trois petites cités dans votre mini-canton. Chez nous, Alpes, villes-campagne et… le Jura bernois! La somme de travail n'est en toute logique pas la même. Si le ridicule tuait, voilà longtemps qu'il n'y aurait plus de mouvement autonomiste jurassien dans le Jura bernois. Allez boire vos rengaines du côté de Delémont, nous voterons non le 24 novembre!

Caravane du Jura bernois, Guillaume-Albert Houriet

LE CLIN D'ŒIL

TOKYO Les membres de Kiss, le mythique groupe américain, ont fait une apparition remarquée, hier, dans le cadre de la Semaine japonaise de la mode. KEYSTONE

Participez au concours en ligne et gagnez de superbes prix! Vous pouvez participer chaque jour, en vous rendant sur le site du Journal du Jura sous «Interactif» (à la rubrique Concours photos de lecteurs, en cliquant sur www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs).

MÊME SUJET

L'expression d'un ras-le-bol

Il me semble indispensable, avant de parler d'un futur eldorado ou d'un pays de Cocagne, que l'on nous propose à tour de bras, de rappeler le passé.

La réalité des faits, ce ne sont pas seulement deux photos (réd: celles du pont de Büren et de l'école allemande de Montbautier, au-dessus de Saicourt, incendiés en 1991 et 1992), mais un album que l'on devrait présenter à ceux qui, aujourd'hui, nous parlent d'un avenir heureux et mirobolant.

Il serait souhaitable que l'on se souvienne de cela avant de nous distribuer des rêves. On se doit de dire, qu'aujourd'hui encore, tous ceux qui ont été touchés par ces fanatiques séparatistes n'ont reçu aucun message d'excuses des autorités du canton du Jura.

Marqués, ils le sont durablement et n'oublieront pas de si vite les méthodes utilisées contre ceux qui ne partageaient pas leurs opinions dans cette période plébiscitaire. (…)

Si les affiches de l'UDC peuvent choquer certaines personnes, je suis persuadé qu'avec des photos montrant cette école ou ce pont, ou des plasticages, elles changeraient d'avis et comprendraient peut-être le ras-le-bol de certains.

En ce qui me concerne, je demande qu'après le 24 novembre 2013, pour avoir enfin la paix, que l'on finance les déménagements de ceux qui ne se plaisent plus dans le Jura bernois, et que l'on prie instamment certains fonctionnaires, infidèles à Berne, de rejoindre le Nord.

Je m'oppose enfin à accepter une frontière dans le Taubenloch en modifiant la légende de la Colombe blanche par une colombe noire.

Heinz Sartori (Péry)

INFO+

Pour **nous contacter par courrier:** Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. **Par mail:** redactionjj@journaldujura.ch

LA QUESTION DE LA SEMAINE

Etes-vous favorables au développement de l'éolien dans l'Arc jurassien?

Participation: 430 votes

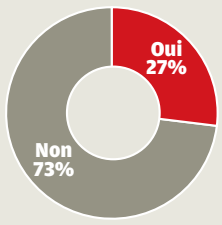

MOTION SOCIALISTE

Revenir à une politique fiscale plus équitable dans le canton de Berne

Après 2012, ce sont les comptes 2013 de l'Etat de Berne qui pourraient être déficitaires, malgré les efforts du Conseil exécutif pour maîtriser les dépenses. Une fois encore, on ne peut que mesurer les conséquences catastrophiques des baisses d'impôts voulues par la majorité bourgeoise du Grand Conseil: sans elles, notre canton n'aurait aucune peine à boucler dans les chiffres noirs et pourrait renoncer aux mesures les plus drastiques prévues par le programme EOS.

Pour le Parti socialiste, il est désormais urgent de revenir à une politique fiscale raisonnable. En effet, la population a vivement réagi et n'accepte pas les coupes excessives qu'il est prévu d'opérer dans des domaines tels que les soins à domicile, la prise en charge des personnes handicapées ou la formation. Le PS constate que, même dans les rangs bourgeois, ces mesures sont parfois contestées. Par ailleurs, une récente étude démontre que la fonction publique bernoise est l'une des plus efficientes et des moins onéreuses. On ne saurait exiger d'elle de nouveaux sacrifices.

C'est la raison pour laquelle le groupe socialiste a déposé une motion urgente en faveur d'une politique fiscale plus équitable. Il estime d'une part nécessaire de lutter plus énergiquement contre l'évasion fiscale. D'autre part, une modeste hausse d'impôt, limitée dans le temps, paraît aujourd'hui incontournable. Le Parti socialiste en appelle donc à la clairvoyance de ceux des élus bourgeois qui sont attachés à ce canton et à la cohésion sociale en général.

Force est de constater que la concurrence fiscale acharnée prônée par les milieux ultralibéraux est allée beaucoup trop loin. Plusieurs cantons alémaniques et de nombreuses communes devront aussi revoir leur fiscalité à la hausse.

Le canton de Berne ne serait donc nullement isolé si le Grand Conseil acceptait la motion socialiste. Il faut donc que la raison triomphe et que l'on joue cartes sur table avec les citoyens. Toute autre attitude serait purement irresponsable!

Parti socialiste du canton de Berne
Parti socialiste du Jura bernois